

DOCUMENTS A FOURNIR PETITE ENFANCE

A FOURNIR AU GUICHET UNIQUE

Fiche de renseignements Enfants (signature des 2 représentants légaux ou titulaires de l'autorité parentale)

RIB si vous souhaitez le prélèvement

Le **livret de famille** ou tout justificatif de la situation familiale (document attestant d'une décision judiciaire sous 10 jours ouvrables maximum après constitution du dossier)

Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois

Le **jugement** précisant l'identité du détenteur de l'autorité parentale et du droit de garde **en cas de séparation ou de divorce**, en l'absence de jugement une attestation précisant les modalités de garde et de prise en charge des frais de garde

Une **attestation de résidence** datant de moins de 3 mois (quittance d'eau, d'électricité, etc.)

La notification du **numéro d'allocataire** de la Caisse Commune de Sécurité Sociale (ex CAF) ou de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

L'**avis d'imposition** correspondant à l'année N- 2 pour les familles **non allocataires CAF ou MSA**

Pour les familles souhaitant un accueil régulier, un **justificatif d'activités des deux parents**, réalisé par l'employeur, daté et signé spécifiant la date de fin de contrat (attestation de l'employeur, certificat de scolarité, attestation Pôle Emploi, etc.)

A FOURNIR A LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Certificat médical d'admission datant de moins de 2 mois attestant de l'absence de toute contre indication à l'accueil en collectivité et attestant du respect des obligations vaccinales en vigueur

Photocopie du Carnet de santé (copie uniquement des vaccinations) ou Attestation fournie par le médecin précisant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires